

Les Maires ne sont pas les pompiers de l'Etat

Ce mardi 10 octobre, Philippe Guiguen, Maire des Clayes-sous-Bois a saisi le Président de la République par courrier pour l'interpeller sur ses récentes déclarations et les mécanismes des régimes fiscaux qui régissent les collectivités territoriales. Le Maire et les onze édiles de SQY espèrent également profiter d'une tribune à l'Université des Mairies de l'Ouest Parisien (UMOP), qui se tiendra mercredi 11 octobre à Port-Marly, dans les Yvelines.

Dimanche 24 septembre dernier, le Président de la République lors d'une interview diffusée au 20 h de TF1 et de France 2 déclarait « *quand vous avez votre taxe foncière qui augmente, c'est pas le gouvernement. (...) C'est votre commune qui le décide. Et c'est un scandale quand j'entends des élus qui osent dire que c'est la faute du gouvernement* ».

Pour Philippe Guiguen, Maire des Clayes-sous-Bois, cette position est insoutenable. « *Aujourd'hui, le seul levier fiscal qu'il nous reste est la taxe foncière qui, rappelons-le augmente mécaniquement chaque année, sur la base des valeurs locatives et sur lesquelles les collectivités territoriales n'ont aucune action. Par ailleurs, je rappelle que la taxe foncière, que je n'ai pas augmenté depuis douze ans, pèse sur une seule catégorie de nos concitoyens, les propriétaires. Notre ville, comme beaucoup d'autres, fait face à des défis financiers importants et les dotations de fonctionnement que nous percevons aujourd'hui sont très insuffisantes. Elles ne permettent même plus de couvrir des services essentiels à nos habitants, notamment en matière d'éducation, de santé, de sécurité, et de services publics locaux.* »

La Dotation Globale de Fonctionnement en chute libre depuis une décennie.

Alors qu'en 2012, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) était de 3.2 millions d'Euros, elle ne représente plus que 300 000 Euros en 2023. Philippe Guiguen rappelle que « *Les collectivités disposent principalement de deux ressources, que sont la taxe foncière et la DGF. Cette dernière est dû aux collectivités, au titre de la suppression d'un certain nombre d'impôts. L'indexation sur l'inflation ne suffit pas, il faut impérativement revoir les mécanismes de calculs en intégrant des changements de critères. Le Gouvernement voudrait nous faire porter la responsabilité d'une gestion désastreuse des finances publiques, alors même que nos budgets sont à l'équilibre et que nous devons sans cesse relever des défis insolubles, tel que l'explosion de la facture énergétique. Aux Clayes-sous-Bois, cela représente 200 % d'augmentation. Sans compensation, c'est l'asphyxie programmée des communes comme la mienne.* »

Parce qu'il est du devoir de l'Etat de ne pas entraver la liberté d'agir des maires et conformément à l'article 72 de la Constitution qui consacre le principe de libre administration des collectivités locales et donc leur autonomie financière, les Maires ne peuvent accepter une telle remise en cause de la part du gouvernement, qui se désengage et se faisant, fragilise la décentralisation.

Le Maire des Clayes-sous-Bois, Philippe Guiguen, invite les onze Maires de Saint-Quentin-en-Yvelines à engager avec l'Etat, **une réforme en profondeur des mécanismes financiers pour garantir une répartition équitable des ressources et à revoir les mécanismes et les critères d'attributions de la DGF.**